

## Le chauffage collectif au bois va croître fortement dans les prochaines années

Alors que le marché français des poêles à bois est passé de 254 670 unités en 2009 à 267 500 en 2010, celui des chaudières domestiques au bois a régressé : 20 900 pièces en 2009, 18 000 en 2010. C'est ce qu'a estimé le SER, le syndicat des EnR, lors d'un colloque national biomasse qu'il a organisé la semaine dernière à Paris. « En chauffage domestique au bois, souligne-t-on au SER, le crédit d'impôt conserve un rôle central d'impulsion pour le marché. Il est essentiel de le pérenniser au-delà de 2012. » Lors de ce colloque, Hugues de Cherisey, secrétaire général du syndicat des producteurs de granulés de bois, a indiqué que, sur le marché français, la demande de granulés progressait très fortement à l'heure actuelle, surtout pour alimenter les poêles. 500 000 tonnes de granulés seront produites en France cette année (contre 345 000 en 2009 et 208 000 en 2008), a-t-il ajouté.

En chauffage collectif au bois, par contre, ce sont surtout les ventes de plaquettes forestières (c'est-à-dire du bois déchiqueté) qui sont présentement en pleine expansion. « Globalement stable depuis vingt ans, la demande en combustibles bois va croître dans les prochaines années principalement en lien avec le développement des chaufferies bois et des installations de cogénération biomasse, analyse-t-on au SER. La demande en combustible portera essentiellement sur les plaquettes, alors que la consommation de bois bûche est appelée à rester stable. Le volume de production de plaquettes est appelé à croître de façon importante dans les prochaines années », cette hausse se faisant essentiellement à partir de petits bois. » A signaler par ailleurs que devrait être lancé à la fin de l'année un indice de l'évolution du prix du bois énergie. Jean-Christophe Pouet, chef du service Bioressources de l'Ademe, a reconnu que, dans les années qui viennent, on allait voir apparaître une "concurrence" entre les chaufferies pour leur approvisionnement en bois énergie.

## BBC : quel confort d'été en 2030 ?

Quel sera en 2030 et 2050 le confort d'été dans les bâtiments BBC construits aujourd'hui ? Pour répondre à cette question, une étude régionale vient d'être réalisée par Izuba Energies pour la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Ademe. De cette étude, il ressort que, alors que, en situation climatique moyenne actuelle, neuf des dix bâtiments BBC étudiés par Izuba Energies présentent un très bon niveau de confort estival, il n'y en a plus en 2030 que cinq qui auraient un inconfort "acceptable", deux présentant un inconfort "modéré" (entre 50 et 100 heures avec des températures intérieures supérieures à 28°C) et trois un inconfort significatif (>100 heures). Et, en 2050, seuls deux des dix bâtiments "garantiraient une durée d'inconfort inférieure à 100 heures". On explique à l'Ademe que les hivers 2030 et 2050 seront partout plus doux, en Languedoc-Roussillon, occasionnant une diminution des besoins de chauffage comprise entre 16 et 36% à échéance 2030 et 24 à 57% à échéance 2050, par rapport à la période 1999-2008. « Les réductions les plus importantes de ces besoins se concentrent sur les bâtiments collectifs à usage d'habitation ou de bureaux », précise-t-on.

## Perspectives favorables pour les réseaux de chaleur

En matière de réseaux de chaleur (il y en a actuellement à peu près 400 en France, desservant quelque 5,4 millions de personnes), les projets en cours, nombreux, concernent soit des extensions de réseaux, soit de nouveaux petits réseaux desservant une dizaine de bâtiments, mais pratiquement aucun nouveau grand réseau. C'est ce que vient d'indiquer, lors d'un entretien exclusif avec *ThermPresse*, François Dupoux, président de la fédération professionnelle Fedene, dont fait partie le SNCU, le syndicat national des réseaux de chaleur et de froid. M. Dupoux estime par ailleurs que, d'ici à 2020, l'énergie-bois devrait représenter environ 17% du mix énergétique des réseaux de chaleur (contre 3% actuellement), la géothermie 6 à 8% (contre à peu près 3-4%) et les usines d'incinération d'ordures ménagères environ un quart (contre 22%). Ce qui donnerait, au total, autour de 50% pour ces énergies renouvelables ou de récupération en 2020, contre un petit tiers à l'heure actuelle, avec un doublement, voire un triplement, du nombre de personnes chauffées, à 10-15 millions. Au SNCU, on se plaint toutefois d'un "certain manque de volonté politique" en faveur du chauffage urbain, ainsi que des "distorsions de concurrence" du fait des aides accordées au chauffage individuel. Chauffage individuel qui, regrette-t-on, a tendance à se développer "même dans les bâtiments collectifs".